

Délibération n°201218_34

Séance du Conseil d'administration du 18 décembre 2020

Nombre de membres composant le conseil (effectif statutaire) : 30

Nombre de membres en exercice : 27

Membres présents : 14 Membres représentés : 2

Quorum: 14

Pour:

DÉCISION

AVIS

INFORMATION

Certification des comptes de « LA FONDATION UTBM » de 2015 à 2019

Vu le code de l'éducation et notamment ses articles R719-194 à R719-205 ;

Vu le code de commerce et notamment ses article L820-1 et suivants ;

Vu les statuts de « LA FONDATION UTBM »;

Vu l'avis du Conseil de gestion de la fondation UTBM en date du 7 juillet 2020 relatif à la nomination d'un commissaire aux comptes pour « la Fondation UTBM » pour les exercices comptables 2015 à 2021 ;

Vu l'avis du Conseil de gestion de la fondation UTBM en date du 2 novembre 2020 relatif à l'approbation de la certification des comptes de 2015 à 2019 ;

Le Conseil d'administration

PREND ACTE

de la certification des comptes de « LA FONDATION UTBM » des années 2015 à 2019.

Abstention(s): 2 Votants: 16

Blanc(s) ou nul(s) en cas de vote à bulletin secret : 0

Suffrages exprimés: 14

Pour: 14 Contre: 0

La présente délibération est adoptée.

Fait à Sevenans,

Le Directeur le Directeur Général Ghislain MONTAVON

Philippe Zilliox